

# En direct / APF

Lettre interne d'information de l'APF



Cette lettre est destinée à l'ensemble des acteurs de l'APF : adhérents, élus, usagers, bénévoles et salariés.

Merci de veiller à sa bonne diffusion (mail, impression, affichage...).

Janvier 2018 / n°67

## Sommaire

### ACTUALITÉ

#### • Ce qui va changer en 2018

- **Entreprises adaptées : tour de vis évité, concertation engagée**
- **Une convention pour améliorer l'accompagnement des victimes handicapées**

pages 2 à 4

### VIE ASSOCIATIVE

#### • Vers un nouveau projet associatif 2018-2023 Deuxième étape : la rédaction

page 5

### JEUNESSE

#### • #VQ #AJT : 2 signes, 5 lettres et tout un programme de revendications

page 6

### RETOUR SUR...

#### • HandiDon 2017 :

660 000 euros collectés, des actions concrètes et des partenaires plus motivés que jamais

page 7

### REPÈRES

#### • Catalogues APF Evasion 2018

page 8

### LES PHOTOS DU MOIS

pages 8 et 9

### LE DOSSIER FAIRE FACE

#### • Vacances et handicap : des idées pour s'aérer

page 9

### AGENDA

#### • Les grands rendez-vous du 1<sup>er</sup> semestre 2018 où l'APF sera présente

page 10

## Le Chiffre du mois

**4000** acteurs APF ont déjà participé à une réunion de co-construction du nouveau projet associatif

Directeur de publication : Prosper Teboul

Rédactrice en chef : Aurélie Kakou

Tél. : 01 40 78 27 50

mail : [aurelia.kakou@apf.asso.fr](mailto:aurelia.kakou@apf.asso.fr)

Rédaction : Aurélie Kakou, Corinne Manoury et Franck Seuret

Réalisation : eden-studio.com

Date de parution : janvier 2018

Association des Paralysés de France

17, bd Auguste-Blanqui, 75013 PARIS

<https://reseau.apf.asso.fr>

## Édito

Chères amies, Chers amis,

À peine commencée, 2018 réserve déjà à l'APF son lot de challenges.

• **Sensibilisation des enseignants à l'accueil de jeunes en situation de handicap** à la mi-janvier.

• **« Réveil » de la majorité présidentielle** par l'APF le 29 janvier, devant plusieurs permanences parlementaires de Loire Atlantique, du Loiret et du Morbihan pour dénoncer les limitations apportées à une hausse équitable de l'AAH.

• **Emploi sous toutes ses formes** : réforme des fonds, remise en cause de la gestion et du fonctionnement de l'Agefiph et du FIPHFP, obligation d'emploi des travailleurs handicapés, réforme des EA, des contrats aidés...

• **Réforme du logement**

Que de dossiers et quel rythme !

Autant de sujets qui appellent notre vigilance et notre mobilisation à quelques mois maintenant de la tenue d'une nouvelle Conférence Nationale du Handicap.

Amicalement,

Alain Rochon, Président de l'APF

## À la une

### #LaPhraseDeTrop – Épisode 1 : la vidéo de l'APF qui tord le cou aux idées reçues

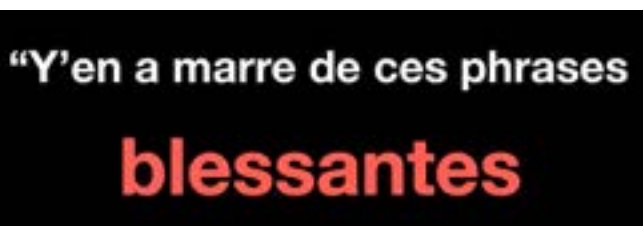
« Le handicap, est-ce que ça s'attrape ? » ; « Vous êtes handicapée et pourtant vous n'êtes pas en fauteuil ? » Ces phrases que les personnes en situation de handicap visible/invisible et leurs proches ne supportent plus d'entendre au quotidien... L'APF en a recueilli près de 300 et les a illustrées par des images fortes et décalées. Merci à toutes celles et ceux qui y ont contribué.

En seulement 3 jours, la vidéo a été visionnée plus de 500 000 fois sur Facebook et Twitter !

Découvrez le 1<sup>er</sup> épisode de #LaPhrasedeTrop sur :

<https://youtu.be/ELI7fuYqSGI>.

Et n'hésitez pas à la partager sur les réseaux sociaux !



Retrouvez tous les numéros de En Direct sur <https://reseau.apf.asso.fr/> rubrique « Je recherche »/« Un document »

## ■ ACTUALITÉ

### Ce qui va changer en 2018

**L'année 2018 a amené son lot de changements pour les allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), les pensionnés d'invalidité et les aidants. Certains positifs, d'autres négatifs même si l'APF a tenté de limiter les dégâts.**

#### L'AAH va augmenter

Patience obligatoire... L'AAH, qui s'élève aujourd'hui à 810,89 €, va augmenter de 50 € en 2018. Mais son montant n'atteindra 860 € que le 1<sup>er</sup> novembre. D'ici là, il faudra se contenter du traditionnel coup de pouce du 1<sup>er</sup> avril calé sur l'inflation de l'année précédente (1,2 % en 2017), soit 10 € vraisemblablement. Et en 2019, l'AAH augmentera à nouveau de 40 €, selon le même scénario qu'en 2018.

L'APF regrette que « *les personnes en situation de handicap doivent attendre deux ans pour voir se concrétiser la promesse de campagne d'Emmanuel MACRON sur la hausse de l'AAH* ». Elle déplore que son montant « *reste inférieur au seuil de pauvreté* ». Et qu'aucune revalorisation ne soit prévue pour les titulaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente accident du travail.

#### Mais la hausse de l'AAH ne va pas bénéficier à tous les couples

Le gouvernement a décidé de geler le plafond de ressources pour les allocataires de l'AAH en couple. Le montant de cette prestation dépend en effet des ressources du foyer. Plus l'écart entre ces dernières et le plafond maximal autorisé est important,

plus l'AAH est élevée. Aujourd'hui, ce plafond est égal à 1620 € pour un couple, soit deux fois le plafond pour une personne seule. Or, il va rester au même niveau. Conséquence : de nombreux allocataires en couple ne profiteront que partiellement de la hausse de l'AAH (30 % selon les chiffres gouvernementaux) et d'autres n'en bénéficieront pas du tout (7,5 % selon la même source). L'APF a essayé de faire reculer le gouvernement. Près de 42000 personnes ont signé la pétition qu'elle avait lancée, en octobre, avec 16 autres associations. En vain.

#### Finie la prime d'activité pour les pensionnés d'invalidité

Voilà un acquis rayé d'un trait de plume. En 2016, l'APF avait obtenu de haute lutte que les titulaires d'une pension, d'une rente d'invalidité ou d'une rente accident du travail-maladie professionnelle qui exercent une activité professionnelle puissent avoir droit à la prime d'activité. Comme les autres travailleurs à revenus modestes qui la touchent tous les mois. Mais la loi de finances 2018 a annulé la disposition qui leur permettait d'y être éligible. Heureusement, elle en laisse le bénéfice aux allocataires de l'AAH en emploi. « *L'addition est salée pour des milliers de pensionnés d'invalidité en emploi, souligne Véronique BUSTREEL, conseillère nationale Emploi-formation-ressources à l'APF. Dans les ESAT notamment, ils vont perdre de 70 € à 230 €, alors que les allocataires de l'AAH qui effectuent les mêmes tâches et ont des revenus globaux équivalents vont conserver la prime. À travail égal, des personnes*

*en situation de handicap auront des droits différents. Cela crée des disparités de traitement injustifiables. En milieu ordinaire de travail, aussi.* »

#### Une hausse de la CSG aux effets variés

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la contribution sociale généralisée (CSG) a augmenté d'1,7 point. Sur tous les revenus. Mais à la demande de l'APF, en particulier, le gouvernement a accepté, avec l'appui des parlementaires, de neutraliser cette hausse pour les aidants dédommagés avec la prestation de compensation du handicap (PCH). Pour ce faire, ce dédommagement n'est plus soumis à la CSG applicable aux revenus du patrimoine (comme c'était le cas jusqu'alors) mais aux revenus d'activité salariée, dont le taux est moins élevé (9,2 %). Pour un montant mensuel maximal de PCH d'environ 960 €, la solution retenue permet de "rendre" plus de 60 € aux aidants chaque année, alors que l'article initial du projet de loi de finances conduisait à une perte de 130 € annuels.

Tous les pensionnés d'invalidité n'ont pas eu droit aux mêmes égards. Le taux normal sur les pensions, applicable aux contribuables dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 1200 € par mois, est passé de 6,6 à 8,3 % (+ 1,7 points) sans compensation. Pas de changement, en revanche, pour les pensionnés d'invalidité exonérés ou bénéficiant du taux réduit (il reste à 3,8 %). Ils échappent donc à la hausse de la CSG. ■

## ■ ACTUALITÉ

### Entreprises adaptées : tour de vis évité, concertation engagée

**Le projet de loi de finances 2018 prévoyait une baisse du montant unitaire de l'aide au poste. L'APF a fortement contribué à l'abandon de cette mesure et l'ouverture d'une concertation sur la réforme du financement du secteur.**

Pour les entreprises adaptées, l'examen du projet de loi de finances 2018 s'est mieux terminé qu'il n'avait démarré. Et l'APF y est pour beaucoup. Muriel PÉNICAUD, la ministre du Travail, a finalement renoncé à baisser, cette année, le montant unitaire des 24000 aides au poste budgétées. Cette subvention est destinée à compenser la moindre productivité des salariés de ces établissements qui emploient au minimum 80 % de travailleurs handicapés.

#### Rendez-vous au cabinet du ministre du Travail

« Du fait de son niveau, l'aide au poste constitue une trappe : il n'est pas facile au bénéficiaire de passer ensuite vers un autre emploi, expliquait-elle à l'assemblée nationale, le 31 octobre, pour justifier la baisse annoncée. Il y a donc peu de flux, alors que ce dispositif avait été conçu comme un tremplin. (...) La dégressivité va aussi permettre une stratégie visant l'inclusion dans l'emploi ordinaire. »

Dans la foulée, l'APF obtient un rendez-vous avec son directeur de cabinet. « La baisse de l'aide au poste aurait représenté un manque à gagner de 2 millions d'euros pour APF entreprises, explique Serge WIDAWSKI, directeur national d'APF Entreprises, le premier réseau du secteur adapté et protégé. Nous aurions donc dû stopper



© APF Entreprises

*nos investissements et nos recrutements. Et cela n'aurait pas empêché nos comptes de plonger dans le rouge. Au final, ce tour de vis va avoir été à l'encontre de l'objectif affiché par le gouvernement de diminuer le chômage des personnes handicapées. »*

#### « Les entreprises adaptées très utiles et très nécessaires. »

Le message est visiblement passé. Sur l'aide au poste, mais aussi sur la mission même des entreprises adaptées. Le ton des interventions de Muriel PÉNICAUD a d'ailleurs radicalement changé. Certes, la ministre du Travail reste convaincue de la nécessité de réformer le financement du secteur, conviction que partage l'APF. Mais plus pour les mêmes raisons, ni sur les mêmes bases.

« Les entreprises adaptées sont très utiles et très nécessaires dans le paysage, a-t-elle souligné, le 8 novembre,

devant les députés. (...) Nous sommes convenus d'ouvrir une concertation afin de réfléchir à une transformation du modèle de financement rendue nécessaire, non pour une question de montants, mais en raison de la complexité inouïe du dispositif actuel, alors même que nous poursuivons le même objectif. (...) Il faut donc de la stabilité, un engagement sur les résultats, une amélioration du budget et un travail de fond avec les entreprises adaptées : telles sont nos pistes d'action. »

Le ministère du Travail va mener une concertation avec les professionnels du secteur durant le premier semestre 2018. « Nous y prendrons toute notre part, assure Prosper TEBOUL, directeur général de l'APF, qui s'est beaucoup impliqué dans ce dossier. Nous porterons l'ambition d'apporter des réponses concrètes au chômage des personnes en situation de handicap. » ■

## ACTUALITÉ

### Une convention pour améliorer l'accompagnement des victimes handicapées

**L'APF et France Victimes ont signé une convention, fin décembre. Ils apporteront leur expertise complémentaire, respectivement dans le champ du handicap et le soutien aux victimes, pour offrir une prise en charge globale aux personnes en ayant besoin.**

Un résident d'établissement a été agressé par un autre ? Les salariés de l'APF vont bien évidemment gérer l'incident. Mais ils peuvent aussi se faire épauler par une association locale d'aide aux victimes. Pour aider l'usager agressé à protéger ses droits mais aussi offrir un espace de parole sécurisé ou bien encore assurer le suivi des procédures. L'APF a en effet signé, fin décembre, une convention avec France Victimes, la fédération nationale d'aide aux victimes, en présence d'Elisabeth PELSEZ, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes. « *Ce partenariat sera également utile pour apporter l'aide nécessaire à un adhérent ou un salarié de l'APF victime d'une agression : appui juridique, soutien psychologique, etc* » souligne Linda AOUAR, conseillère Affaires juridiques et contentieux de l'APF qui a été désignée référente nationale du suivi de la convention pour notre association.

#### Une alliance complémentaire

Dans d'autres cas, c'est l'une des 130 associations de France Victimes qui saisira l'APF. Il leur arrive en effet souvent d'assister des personnes ayant gardé de lourdes séquelles physiques d'un accident ou de coups.



De gauche à droite : Pascale RIBES (secrétaire de l'APF), Maryse LE-MEN REGNIER (présidente de France Victimes) et Elisabeth PELSEZ (déléguée interministérielle à l'aide aux victimes)

Si elles sont compétentes pour agir dans le cadre des procédures pénales, elles ne sont en revanche pas armées pour les aider à faire face au handicap. L'APF pourra guider ces victimes dans les réponses à apporter à leurs besoins. Forte de son expertise sur les surcoûts liés à la compensation, elle pourra aussi les soutenir pour qu'ils obtiennent la réparation intégrale de leur dommage corporel.

« *C'est tout l'intérêt de la convention de partenariat : l'alliance pour une complémentarité des interventions entre France Victimes et l'APF* », s'est réjouie Pascale RIBES, secrétaire de l'APF, lors de la signature. Ces deux associations sont complémentaires mais partagent les mêmes valeurs. « *Les relations entre nos deux organisations au plan national ont toujours poursuivi le même objectif, a-t-elle précisé : garantir la place des personnes victimes et défendre leurs intérêts au mieux.* »

#### Renforcer les liens au niveau local

Avec cette convention, d'une durée de trois ans, l'APF et France Victimes veulent mieux accompagner les victimes d'infractions pénales, qu'elles aient subi des violences psychologiques, physiques, sexuelles ou financières. Elle se déclinera en trois axes de collaboration. D'abord renfor-

cer les liens au niveau local puisque chacune dispose d'associations ou de structures réparties sur tout le territoire. Tous deux étant organismes de formation, elles vont faciliter les accès croisés à leurs stages et créer des modules de formations spécifiques, notamment en régions. Enfin, elles se saisiront mutuellement de situations sur lesquelles l'une et l'autre peuvent apporter leur expertise. Ce qui permettra d'améliorer la prise en charge globale des victimes. Une évaluation annuelle du partenariat par le référent national désigné au sein de chacune des associations permettra de dresser un bilan des actions réalisées. ■

#### Victime ?

Pour France Victimes, la situation de la victime est un "état" qui doit être temporaire, et non un "statut", excepté pour les victimes d'attentats dont le statut est assimilé aux victimes civiles de guerre. Tout le travail d'accompagnement que ses associations proposent vise à leur permettre de dépasser cet état de victime pour "vivre avec". Il n'est pas nécessaire d'avoir déposé plainte pour bénéficier de ses services. Elles peuvent être victimes directes ou indirectes. Il peut aussi s'agir de proches subissant les répercussions de l'acte.

## ■ VIE ASSOCIATIVE

### Vers un nouveau projet associatif 2018-2023 Deuxième étape : la rédaction

La consultation du réseau APF sur les axes du projet associatif est terminée. Quelque 200 réunions ont été organisées. Débats et avis ont été consignés sur le site participatif [congres2018.apf.asso.fr](http://congres2018.apf.asso.fr). Place à la rédaction ! Le texte sera soumis en mars pour nouvelle consultation.

Une vraie démarche participative où chacun a pu prendre la parole. C'est le sentiment qui émerge de la consultation du réseau APF sur les axes du nouveau projet associatif, entre octobre et décembre 2017. Avec pour petits bémols, un nombre plus important de revendications que de propositions et une faible participation des directeurs et salariés. 229 réunions ont été programmées dans ce cadre, réunissant au total près de 4000 personnes. Et pour 175 d'entre elles, les débats, les avis sur les proportions du groupe de travail « Projet associatif » ainsi que d'éventuelles nouvelles propositions se sont retrouvées sur le site participatif prévu à cet effet.

« Je n'ai pour ma part été sollicitée que sur des questions techniques pour la plateforme, la connexion, l'enregistrement... Ce que je considère comme positif. Cela démontre que les directeurs se sont emparés du reste, la connaissance des axes, la mobilisation des équipes et l'animation », explique Nacima MÉCIBAH, ambassadrice du projet en région PACA. Elle note cependant, quant à la moindre participation des salariés, qu'il a peut-être manqué un petit temps d'accompagnement. « Si ça parlait

*aux délégations, du côté associatif, c'était sans doute moins clair pour les structures. »*

#### Des revendications nombreuses comme les besoins non satisfaits

« C'était très intéressant d'être dans le groupe de travail pour faire des propositions et en même temps, ambassadeur sur le terrain. Ça permettait de vérifier la pertinence de nos idées », relève pour sa part Denis VIVANT, directeur d'ESAT. Lui aussi a le sentiment que les salariés ne se sont pas sentis suffisamment concernés, laissant au mouvement associatif le soin de prendre la parole. Mais il a surtout constaté l'abondance des revendications et se l'explique par le nombre de besoins non satisfaits.

#### De la version zéro à la version un

Toutes ces contributions ont ensuite été synthétisées axe par axe par le



Réunion contributive à la délégation du Cantal (15) le 15 novembre dernier

© DD 15

groupe de travail. De manière à améliorer une version zéro du projet associatif. Version qui leur a été exposée les 18 et 19 janvier derniers. « Puis, en atelier, nous avons travaillé sur ce document en nous posant quelques questions. Ce texte répond-t-il aux enjeux ? Parle-t-il à tout le monde ? Etc. », explique Mériem BOUMERDAS, élue des Hautes Pyrénées et membre du groupe.

En février, une version 1 sera présentée au conseil d'administration pour validation. Puis le texte sera débattu durant le mois de mars avec de nouvelles réunions contributives. Les ambassadeurs sont prêts et certains, comme Nacima MÉCIBAH, ont même eu l'idée d'un outil d'aide à la lecture du projet. Pour se poser les bonnes questions. ■

### Calendrier des prochaines étapes

- **Mars** : le réseau APF est de nouveau consulté par le biais de réunions contributives. Réactions et suggestions de modifications seront de nouveau consignées sur le site participatif [congres2018.apf.asso.fr](http://congres2018.apf.asso.fr).
- **Avril-mai** : la version 1 du texte du projet associatif est retravaillée en prenant en compte les remarques du réseau, issues des réunions contributives.
- **21 juin** : au congrès de Montpellier, le nouveau projet associatif est présenté aux adhérents et soumis au vote.

**■ JEUNESSE****#VQ #AJT : 2 signes, 5 lettres et tout un programme de revendications**

Les jeunes en situation de handicap ont les mêmes aspirations que tous les jeunes de leur génération. Depuis son renouvellement en février dernier, la Commission nationale politique de la Jeunesse (CNPJ) s'est mise en ordre de bataille pour porter haut et fort la parole des jeunes en situation de handicap auprès des instances politiques. Avec un support baptisé #VQ #AJT, qui présente son rôle et ses revendications, la CNPJ a bien l'intention de peser sur les politiques Jeunesse et de renforcer la place de tous les jeunes dans la société civile. Demandez le programme !

**« # VQ, c'est ça notre Vie Quotidienne »**

Hélène F., Hélène V-D, Karl, Loïc, Nicolas, Noémie, Prérana, Romain, Qendrim et Xavier. Nos 10 élus venus des 4 coins de la France sont partis à la rencontre des jeunes en situation de handicap pour mieux comprendre leurs préoccupations et leurs attentes.

Les axes prioritaires de revendications de la CNPJ reposent sur une galerie de témoignages édifiants, reflet des difficultés que rencontre toute une génération dans différents domaines de la vie quotidienne (ressources, compensation, emploi, vie affective et sexuelle...). Un bon moyen de rendre accessible des revendications à travers

des exemples qui parlent à tout le monde.

Chaque difficulté exprimée a permis de dégager un axe de revendication. Prenons l'exemple du témoignage de Sophie B. : « ...si on vit avec une personne qui a un salaire, l'AAH est diminuée voire supprimée en fonction du revenu de ce conjoint ! On devient donc dépendant de l'autre ! Comment faire pour se payer des choses rien que pour soi : demander de l'argent de poche à son compagnon ? » La revendication de la CNPJ : Être autonome en gardant son AAH quelle que soit sa situation personnelle !

**« # AJT, Avec les Jeunes secouons le système ! »**

En interne, comme en externe, la CNPJ est sur tous les fronts. Elle a pour mission d'impulser la dynamique jeunesse APF sur le plan national et local, en termes de revendication politique et de participation associative, à travers des actions transversales et inclusives. Chaque membre de la CNPJ est membre du conseil APF de région, pour prendre



part aux orientations régionales de l'APF. La CNPJ est également en lien avec le conseil d'administration pour prendre part aux orientations nationales. C'est d'ailleurs aux membres du conseil d'administration qu'elle a choisi de présenter en exclusivité ses axes prioritaires de revendications, le 16 décembre dernier. Un programme audacieux qui a reçu un très bel accueil et a agréablement surpris son auditoire pour ses ambitions et son dynamisme. ■

[Découvrez les axes prioritaires du mandat de la CNPJ et leurs actions en cliquant ici.](#)

**■ RETOUR SUR...****HandiDon 2017 :  
660 000 euros  
collectés, des actions  
concrètes et des  
partenaires plus  
motivés que jamais**

La 4<sup>e</sup> édition de HandiDon s'est achevée officiellement le 17 janvier dernier par la traditionnelle remise des prix aux grands gagnants dans le cadre enchanté de Disneyland Paris. Près de 400 enfants et jeunes issus des structures APF, accompagnés par leur famille ou le personnel encadrant, ont été conviés par le parc à thèmes à profiter de ses attractions le temps d'une journée. Une occasion pour Prosper TEBOUL, directeur général de l'APF, de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette opération, en présence de Charles ROZOY, notre parrain champion paralympique, et de nos fidèles partenaires.

**Une opération qui a du sens  
selon ses partenaires**

Cette année, HandiDon a engrangé près de 660 000 euros au profit des délégations. « C'est bien mais nous pouvons aller plus loin », encourage Prosper TEBOUL avant d'ajouter « cette opération fonctionne grâce à la mobilisation de tous nos acteurs en interne. Mais elle ne pourrait exister ni se renouveler chaque année sans le précieux soutien de nos partenaires<sup>1</sup> ». Invités à la remise des prix, les partenaires ont affiché avec fierté les raisons de leur engagement. Selon Nicolas LEVEQUE et Sylvain POIRSON, les responsables



Prosper TEBOUL aux côtés de Charles ROZOY, des partenaires de l'opération présents à la remise des lots, de la gagnante du 1<sup>er</sup> prix et de la légendaire Minnie.

grands comptes de Peugeot, partenaire depuis la 1<sup>re</sup> édition, « être partenaire de HandiDon, c'est démontrer qu'une entreprise commerciale a un rôle social à jouer. » Engagée depuis 25 ans dans le secteur du handicap, la Société Générale, représentée par Briec du BOT, de la direction du marché des associations, salue « l'esprit fédérateur de l'opération qui mobilise l'ensemble des forces vives de l'association à tous les échelons ». Par solidarité, la Société Générale fédère à son tour ses salariés par des actions de sensibilisation au handicap. HandiDon en fait partie. RestAlliance, un autre partenaire présent à nos côtés depuis 2014, « se reconnaît dans l'APF qui concilie dynamisme, volonté d'innover, capacité à bouger les lignes et à donner plus de sens aux actions quotidiennes de ses collaborateurs », selon Christophe DASSONVILLE, président de l'entreprise de restauration spécialisée dans le secteur de la santé. « Chaque jour est un jour nouveau pour apporter du plaisir et de l'autonomie à ceux qui en ont besoin », conclut-il.

**Des actions concrètes en images  
et en témoignages**

En Ile-de-France, une partie des fonds servira à financer des ateliers de théâtre animés par un professionnel lui-même en situation de handicap et destinés aux personnes en situation de handicap de la région à la recherche d'un emploi. « L'intérêt

de ces ateliers est de développer leurs capacités à se mettre au-devant de la scène, à savoir s'exprimer oralement et à être convaincant en entretien », explique Cory HAYAT, chef de projet ressources Ile-de-France.

Du côté du Nord, HandiDon a donné « une bouffée d'oxygène à ses adhérents en finançant une partie d'un superbe séjour à la neige avec accompagnants, matériel et transport adaptés à l'appui », déclare avec émotion, Claudine LEVRAY, chef de projet ressources Nord-Pas-de-Calais.

Accompagnement vers l'emploi, rupture de l'isolement, développement du lien social, groupes de parole, aides juridiques, lutte contre les discriminations... Les actions des délégations en faveur des personnes en situation de handicap sont aussi nombreuses que variées. Si bien qu'on ne pourrait se passer d'une 5<sup>e</sup> édition de HandiDon.

Rendez-vous en septembre prochain pour ouvrir ensemble un nouveau volet de cette opération de collecte nationale. ■

<sup>1</sup> Partenaires HandiDon 2017 (par ordre alphabétique) :

Adecco Medical, Arjohuntleigh, Belambra, Biogen, BMS, Chorum, Conforama, Disneyland Paris, Unedis, Fédération Française des Echechs, Fiducial, France Bleu, Harmonie Mutuelle, Helpevia, Hotels Lucien Barrière, Présence Verte, Price Minister, PSA (Peugeot), Restalliance, Showroomprive.com, Société Générale, Sodexo, Solware, Tessi, UCPA, UEM.

## ■ REPÈRES

### Catalogues APF Evasion 2018

Les catalogues APF Évasion (Séjours Enfance, Jeunesse et Adultes) sont disponibles pour la saison 2018. Découvrez près de 200 séjours, destinés aux vacanciers mineurs ou majeurs, en France ou à l'étranger, avec ou sans transport collectif, médicalisés ou non, mais aussi des séjours pour tous les goûts : farniente, tourisme, découvertes culturelles, fêtes et convivialité au rendez-vous ! Les inscriptions pour les vacanciers sont ouvertes jusqu'au 9 mars. ■

Catalogues disponibles en ligne et plus d'infos sur : <https://www.apf-evasion.org/vacanciers/>



### Bilan 2017 d'APF Evasion en chiffres

- 103 séjours dont 8 pour mineurs, 13 à l'étranger (98 vacanciers) et 6 séjours spécifiquement pour les personnes polyhandicapées (35 vacanciers).
- 1141 vacanciers dont 89 mineurs
- 90 mineurs en plus partis avec nos partenaires en séjours inclusifs
- Plus de 1300 accompagnateurs

## ■ PHOTOS DU MOIS

### “De l'invisible au visible... comprends qui je suis”

2 des 21 photographies de l'exposition « Beauté & Handicap » ouverte le 8 janvier, à Nîmes, à l'initiative de l'APF du Gard et l'Hérault. “De l'invisible au visible... comprends qui je suis”, c'est le thème de cette 6<sup>e</sup> édition destinée à sensibiliser sur le handicap invisible, à changer les regards et à ouvrir le débat pour lever les incompréhensions et les préjugés qui l'entourent. Il ne s'agit pas de simples portraits mais de compositions artistiques fortes avec des légendes percutantes exprimées par des modèles en situation de handicap invisible. ■

Pour en savoir plus :

<http://beauteehandicap.blogs.apf.asso.fr/>





## PHOTOS DU MOIS

### L'APF réveille la majorité présidentielle

29 janvier 2018 - 7h30. Dans les Pays de la Loire, le Centre-Val de Loire et en Bretagne, l'APF a mené des actions "coups de poing" devant plusieurs permanences parlementaires de la majorité pour dénoncer l'intoX du Président de la République et du Gouvernement sur les ressources des personnes en situation de handicap.



Plusieurs médias ont relayé l'événement. Retrouvez une sélection d'articles sur : <https://www.apf.asso.fr/actualite/apf-reveille-la-majorite-presidentielle-8995>

## LE DOSSIER FAIRE FACE



### Vacances et handicap : des idées pour s'aérer

Les vacances, tout le monde y pense. Mais les concocter prend du temps et se les offrir de l'argent. Sans oublier que vos besoins liés à votre handicap et/ou la destination choisie vont vous demander de la préparation. Donc de l'anticipation. Voilà pourquoi le dossier spécial bons plans vacances et handicap de *Faire Face* sort maintenant.

Pour vous permettre de clarifier vos envies, trouver la bonne destination, organiser votre voyage mais aussi pour vous faire découvrir des pistes auxquelles vous n'aviez pas pensé.

Exemples à l'appui puisque des voyageurs en situation de handicap partagent avec vous leurs tuyaux.

#### Des aides financières pour vos vacances

Ce numéro est ainsi rempli d'adresses et de solutions pour partir, pour ne pas payer trop cher. Vous y trouverez également des organismes de financement. Loin ou près, pour deux semaines ou quelques jours, en solo, en famille, à l'aventure ou dans un cadre plus organisé : les possibilités sont multiples. À vous de trouver celle vous convenant le mieux. ■

Dossier téléchargeable sur le site de [Faire Face](http://faire-face.fr) en vente au prix de 2,90 €.

Numéro complet téléchargeable sur le site de [Faire Face](http://faire-face.fr) en vente au prix de 5,70 €.

Pour recevoir tous les dossiers du magazine *Faire Face*, des offres d'abonnement préférentielles pour les adhérents de l'APF sont proposées sur [faire-face.fr](http://faire-face.fr).

## AGENDA

### Les grands rendez-vous du 1<sup>er</sup> semestre 2018 où l'APF sera présente



#### Salon Paris pour l'emploi des jeunes (6<sup>e</sup> édition)

6 mars 2018 à la Grande Halle de la Villette (Paris)

Plus d'infos sur :

[www.carrefoursemploi.org](http://www.carrefoursemploi.org)



#### Salon Autonomic Atlantique

8 et 9 mars 2018 au Parc des Expositions (Bordeaux)

Plus d'infos sur :

[www.autonomic-expo.com](http://www.autonomic-expo.com)



#### Semaine nationale des personnes handicapées physiques

Du 12 au 18 mars 2018



#### 10<sup>e</sup> anniversaire de « Ni Pauvre, Ni Soumis »

29 mars 2018



#### Semaine nationale de sensibilisation à la sclérose en plaques (SEP)

Du 28 mai au 03 juin 2018



#### Journée mondiale de la SEP

30 mai 2018



#### Salon 2000 emplois, 2000 sourires

17 mai 2018 (Orléans)

05 juin 2018 (Châteauroux)



#### Fête du Sourire (16<sup>e</sup> édition)

Du 18 au 26 mai 2018



#### Salon Handicap Emploi & Achats responsables

28 mai 2018 – Palais des Congrès (Paris)

Plus d'infos sur :

[www.salonhandicap.com](http://www.salonhandicap.com)



#### Journées nationales Polyhandicap

Du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2018 (Lorris)



#### Autonomic Paris

Du 12 au 14 juin 2018 à Porte de Versailles (Paris)

Plus d'infos sur :

[www.autonomic-expo.com](http://www.autonomic-expo.com)



#### Course des Héros

17 juin 2018

(Paris et Lyon)

Plus d'infos sur :

[www.coursedesheros.com](http://www.coursedesheros.com)



#### Congrès APF

Du 21 au 23 juin 2018 à l'Arena (Montpellier)

Plus d'infos sur :

[congres2018.apf.asso.fr](http://congres2018.apf.asso.fr)



#### Festival « Ma sexualité n'est pas un handicap » (2<sup>e</sup> édition)

Du 28 au 30 juin 2018 au 104 (Paris)



#### Concours de littérature, d'art postal et de photographie des Cordées

Date limite d'envoi des contributions : 30 juin 2018

Plus d'infos sur :

[lescordees.blogs.apf.asso.fr](http://lescordees.blogs.apf.asso.fr)